

Nos plantes médicinales [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que je chante les louanges de Dieu et de la Sainte Vierge sur la terre, que j'espère bien les chanter encore dans le ciel, pendant l'éternité ! »

Cette phrase, n'est-elle pas à elle seule un petit poème, qu'en dites-vous ?

Et sur ce, Monsieur le Rédacteur, je vous tends respectueusement la main, celle du cœur, bien entendu !

J. M.



Nos plantes médicinales

(Suite.)

FAMILLE DES VIOLARIÉES

VIOLETTE ODORANTE (*Viola odorata L.*) — Des 24 espèces de Violettes qui croissent spontanément en Suisse celle-ci est la seule avec la Pensée qui soit utilisée en médecine, soit que les unes soient trop rares, soit que d'autres n'aient réellement aucune propriété médicale. Son parfum suave suffira généralement à la distinguer des espèces affines. — Au pied des haies. Fl. en avril.

Les feuilles fraîches forment un cataplasme émollient. Leur suc constitue un laxatif doux. Les fleurs, également émollientes, s'emploient en infusion théiforme à la dose de 4 à 10 grammes par litre d'eau, dans les bronchites, les catarrhes, les fièvres éruptives. La racine possède une propriété vomitive à peu près analogue à celle de l'Ipécacuanha et peut très bien le remplacer dans les cas où ce dernier semble indiqué. Elle peut rendre aussi de grands services dans le catarrhe pulmonaire chronique, la coqueluche, la dysenterie. La dose vomitive et purgative pour un adulte est de 8 à 12 gr. de poudre de racine ou de racine coupée très menue, en décoction dans un verre d'eau, prise en deux fois. Si l'on recherche surtout l'effet vomitif, il vaut mieux administrer de 2 à 4 gr. de la poudre récente dans de l'eau sucrée.

PENSÉE SAUVAGE (*Viola tricolor L.*) — Cette plante est trop familière pour avoir besoin de description. Elle fleurit dans les champs et les cultures pendant toute la belle saison. On récolte l'herbe entière et fleurie et il faut prendre soin de la dessécher promptement.

Elle semble spécialement utile dans les croutes de lait, cette maladie commune de l'enfance, qu'il faut s'empresse de combattre dès qu'elle se manifeste. Pour cela on fait macérer pendant la nuit de 4 à 8 gr. de plante sèche dans 250 gr. d'eau chaude ; le matin on fait bouillir, on coupe avec un quart de lait sucré et l'on administre à jeun. Et cela pendant 2 ou 3 semaines.

FAMILLE DES SILÉNÉES

SAPONAIRE (*Saponaria officinalis* L.) — Savonnière. (Ses racines donnent une eau mousseuse comme le savon.) — Les nombreuses plantes de cette famille sont plus remarquables par la beauté de leurs fleurs (Œillets, Lychnides, etc.) que par leurs vertus curatives.

La Saponaire est la seule utilisée à ce point de vue et encore ses propriétés sont-elles bien faibles. Elle est dépurative, excitante, tonique, propre à augmenter les sécrétions et à stimuler les fonctions des organes. Elle est donc utile comme adjuvant du traitement dans les maladies chroniques, ainsi que dans les convalescences. Elle rend quelquefois de grands services dans les affections dartreuses.

Pour préparer la décoction on emploie de 15 à 30 gr. de racine broyée, de feuilles ou de racines sèches par litre d'eau.

On trouve cette plante le long des haies, des chemins, berges, rivages. Rare dans la région montagneuse; répandue à la plaine. Fleurs assez grandes; en corymbe terminal, roses ou carnées. Feuilles opposées ovales à trois nervures saillantes. Fl. juillet-août.

FAMILLE DES LINÉES

LIN (*Linum usitatissimum* L.)

Les graines renferment, outre une huile grasse qui entre dans plusieurs préparations pharmaceutiques, une substance mucilagineuse, qui les rend adoucissantes et émoullientes à un haut degré. Leur emploi se répand de plus en plus dans la médecine et la chirurgie. Leur décoction peut s'employer pour combattre les inflammations. En délayant la farine de Lin dans l'eau, on obtient ces cataplasmes si connus qui, appliqués sur les tumeurs, les abcès, les ulcères enflammés, adoucissent et hâtent la résolution. Si on répand à leur surface quelques gouttes de laudanum, ils deviennent propres à apaiser, en peu de temps, les douleurs locales aiguës de l'inflammation.

Le Lin n'est point indigène en Europe. On ignore exactement quelle est sa patrie. Il est probable qu'il nous vient de l'Orient. Olivier prétend l'avoir observé sauvage en Perse. Le *Linum alpinum*, assez commun sur nos Alpes, n'en diffère que par ses proportions plus modestes et par sa souche vivace.

FAMILLE DES MALVACÉES

MAUVE SAUVAGE (*Malva silvestris* L.) — La fréquence de cette plante dispense de toute description. C'est l'un de ces végétaux qui semblent doués de qualités sociales par rapport à l'homme, qui l'accompagnent partout, et semblent croître spontanément sous ses pas. Dans l'ancien comme dans le

nouveau continent, sous les climats tempérés comme sous l'équateur, partout où l'homme a construit une cabane, même au sein des forêts vierges, on ne tarde pas à voir cette plante amie, s'offrant pour ainsi dire à calmer ses douleurs.

Dans ses fleurs que l'on emploie en tisane, dans ses feuilles dont on fait des cataplasmes, dans ses racines riches en mucilage réside la même vertu émolliente, adoucissante, utile dans les maladies aiguës toutes les fois qu'il y a inflammation.

L'infusion des fleurs (10 à 15 gr. par litre d'eau) est la préparation la plus utilisée. On recueille les feuilles et les fleurs au commencement de l'été.

La Mauve à feuilles rondes, vulgairement Fromageon, plus commune encore, la Mauve musquée, la Mauve Alcée, répandues dans les pâturages, les broussailles, la Mauve crépue (pat. Mâbre), originaire de Syrie, la Guimauve (*Althæa officinalis*), dont l'indigénat est douteux, possèdent les mêmes propriétés bienfaisantes.

FAMILLE DES TILIACÉES

TILLEUL (*Tilia platyphylla Scop.*) — Tilleul à larges feuilles, Tillot. — Arbre de haute stature, au port élégant, au feuillage d'un beau vert et aux fleurs parfumées, très recherchées par les abeilles. Répandu dans les campagnes, sur les lisières des bois et très fréquemment planté sur les places publiques. Fl. juin-juillet.

L'infusion des fleurs, d'une odeur et d'un goût agréables, est d'un usage familier dans la migraine, les vomissements, les indigestions; il remplace avantageusement le Thé qui cause souvent une irritation nerveuse. On l'emploie aussi avec avantage dans les diarrhées chroniques, les courbatures, les coliques, les frissons fébriles. Pour la préparer on emploie 4 à 10 gr. par litre d'eau.

En cas de diarrhée chronique on obtient souvent de bons résultats en employant avec persévérance un mucilage produit par la décoction d'écorce de Tilleul. Cette préparation rend aussi de grands services, appliquée sur les plaies enflammées, les brûlures. Les feuilles peuvent remplacer celles de Mauve comme émollient.

Le charbon de Tilleul pulvérisé peut aussi être employé comme antiseptique sur les plaies, les brûlures.

Outre le Tilleul à larges feuilles, nous trouvons encore, mais plus rarement et seulement à la plaine le *T. microphylla*. Le Tilleul argenté (*T. tomentosa Mönch*), originaire d'Hongrie, est l'ornement des promenades.

FAMILLE DES HYPÉRICINÉES

MILLEPERTUIS (*Hypericum perforatum L.*) — Herbe de la Saint-Jean, Herbe à mille-trous, Chasse diable. pat. Trotzéran (qui taille.) — Tiges de 30-70 cm., dressées, rameuses avec 2 lignes saillantes. Feuilles ovales, opposées, petites, criblées de points transparents. Fl. jaunes à 5 pétales libres, en corymbe. — Fl. été.

Se trouve partout dans les champs, les graviers, les broussailles.

Pendant longtemps on a attribué à cette plante une foule de vertus illusoires et encore actuellement son emploi comme vulnéraire est très répandu. L'huile dans laquelle on a fait macérer ses fleurs et ses feuilles passe pour être favorable aux plaies et surtout aux brûlures. Elle paraît en outre avoir une certaine valeur dans les maladies nerveuses.

FAMILLE DES OXALIDÉES

OXALIDE (*Oxalis Acetosella L.*) — (Alleluia, Pain-de-Coucou, Surelle). — Tout le monde connaît cette petite plante, frêle et délicate, qui pullule dans les bois, au pied des haies, dans les lieux couverts, émaillant la mousse de ses petites fleurs blanches, dont les feuilles trifoliolées ont une agréable saveur acidule.

On en prépare une boisson rafraîchissante, diurétique, antiscorbutique, utilisée dans les maladies inflammatoires, putrides, les fièvres malignes, certains désordres de la digestion. Elle doit ses propriétés à un oxalate de potasse (sel d'oseille) employé en teinture dont on se sert pour enlever les taches d'encre.

Appliquées contuses sur des tumeurs scrofuleuses, des abcès froids, les feuilles de Surelle agissent comme maturatif.

De la famille voisine, celle des Géraniacées, une seule espèce, le Géranion Herbe-à-Robert, Bec-de-Grue, Herbe à esquinancie (*G. Robertianum L.*), se recommande par ses vertus curatives.

C'est un astringent faible, usité en gargarisme dans l'angine et à l'intérieur dans les hémorrhagies ; la dose est de 15 à 30 gr. dans 500 gr. d'eau. — Fl. juin-octobre.

Commun dans les décombres, les vieux murs ombragés, les bois rocailleux.

FAMILLE DES CÉLASTRINÉES

FUSAIN D'EUROPE (*Evonymus europæus L.*) — Pat. Carallet, Bou carrâ, Capa dè prithe. — Arbrisseau plus ou moins élevé, rameux, à rameaux opposés, tétragones. Fleurs en cimes axillaires d'un blanc verdâtre. Fruit, une capsule à 4 angles obtus,

ressemblant assez à une barrette, qui prennent en mûrissant une belle couleur rouge. — Fl. mai-juin ; fr. septembre. — Assez commun.

Toutes les parties du Fusain contiennent un principe irritant, âcre, qui produit, chez l'homme et les animaux, des vomissements et des selles accompagnées de coliques. Les fruits à la dose de 3 ou 4 purgent fortement et l'on doit en adoucir l'action par des tisanes de mauve, des graines de lin ou du bouillon de veau. Ne pas s'en servir à l'intérieur sans l'avis du médecin.

Mais à l'extérieur, la décoction d'une once de fruits bien mûrs, dans un litre d'eau, aiguisée d'un peu de vinaigre, est un remède populaire justement apprécié contre la gale. La poudre des semences fait mourir les parasites de la tête. Les vétérinaires guérissent la gale et autres affections parasitaires des animaux avec une décoction de feuilles, de fruits et d'écorce dans du vinaigre. (A suivre.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

Dans une revue médicale, la *Wochenschrift für soziale Medizin, Hygiene und Medizinalstatistik*, le Dr Hamburger a publié une intéressante étude sur les relations entre la mortalité infantile et l'état social des parents, pour la ville de Berlin. Il établit que, de 7261 enfants nés de familles de prolétaires, 3677, soit 50,6 %, n'atteignaient pas l'âge de 16 ans, tandis que, des 416 enfants de familles aisées qui ont été observés parallèlement, 341 ont atteint cet âge et 75 seulement, soit le 18 %, sont morts auparavant.

Les enquêtes qui se poursuivent dans tous les pays démontrent à l'évidence que l'on doit s'occuper activement de l'hygiène de l'écolier non pas seulement à l'école, mais encore à la maison. On s'en est pris au surmenage trop facilement et trop uniquement. A côté des maîtres et des programmes, et plus qu'eux, on doit accuser les familles et leur incurie, l'insuffisance de la nourriture, l'insalubrité du logement, les veilles tardives et l'abréviation du sommeil qui en résulte, le travail à domicile aussi, dont certains parents surchargent leurs enfants.

Des polycliniques scolaires ont été ouvertes qui ont cherché à remédier au mal, qui examinent et, au besoin, soignent les enfants que les médecins des écoles ont signalés. Un de ces établissements a été ouvert dernièrement à Lucerne, et pendant le premier mois de son activité, du 13 janvier au 13 février